

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 65 - Octobre 2023



« Chères Pierrefittoises, chers Pierrefittois,

L'été se termine et nous avons eu encore cette année des périodes sèches avec de fortes chaleurs.

Le château d'eau a fourni la population mais attention quand même à économiser la ressource en eau.

L'interconnexion avec Souesmes suit son cours. Les études sont terminées. La consultation pour les travaux aura lieu avant la fin de l'année.

Avec le conseil municipal nous sommes attentifs à nos commerces. Vous savez que le Lion d'Or a été racheté par Madame et Monsieur Barroche et s'appellera le Secalonia.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Pierrefitte.

Maintenant notre attention se porte sur les autres commerces du village.

En plus des travaux habituels d'entretien, pendant l'été nous avons :

- changé les huisseries du logement de l'école face à la mairie,
- fait la mise aux normes de l'assainissement à la cantine,
- restauré les placards à la cantine.

Les principaux travaux à venir :

- Réfection de la toiture de l'ancienne poste,
- Mise en place de baies vitrées aux 2 pignons du préau de l'asile,
- Remise en état de la route des Genêts sur la partie endommagée,
- Mise en sécurité et rénovation de l'éclairage public par des led avec Citéos (travaux engagés sur 2 ans).

L'adressage est terminé. Toutes les habitations dans les écarts auront un numéro et les voies communales seront renommées.

La rentrée des classes a eu lieu avec un nouveau directeur, Monsieur Peho. 47 enfants du Sivos sont scolarisés à Pierrefitte.

Les associations et la bibliothèque continuent d'animer le village avec enthousiasme.

Cette année nous avons eu l'opportunité d'accueillir un festival itinérant (Belouga) du 30 mai au 04 juin.

Merci à tous les bénévoles qui ont aidé à la réussite de ces animations pour le montage, démontage, intendance, etc...

La commune a innové avec la création d'un geocaching en juillet, le Forum des Associations le 16 septembre dernier, puis avec le cinéma Clap41 offert par le Département le 19 septembre.

L'automne arrive, prenez soin de vous. Je reste à votre disposition et à votre écoute ».

Bernadette COURRIOUX
Maire

Balayage des rues

26 octobre - 14 décembre

SOMMAIRE

	Page		Page
Nous avons rencontré...	7	Les infos du Conseil Municipal	17
Bibliothèque	11	Les commissions et comités préparent...	25
La vie des Associations	13	État civil	27

LE GEOCACHING



Le Geocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du geo-positionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des "caches" ou "geocaches" dans divers endroits à travers le monde.

La commune de Pierrefitte a souhaité valoriser ses milieux remarquables avec la mise en place d'un circuit de Geocaching dans les rues du village en direction de la Grande Prairie, espace naturel sensible.

Pour mener à bien ce projet, nous avons été accompagnés par Madame Kelly Duhornay de Sologne Nature Environnement. Les différentes actions ont été réalisées sur un délai de 6 mois.

Samedi 8 juillet, une trentaine de personnes se sont retrouvées à la mairie pour partager un pot d'accueil et écouter les explications de Kelly et Caroline de Sologne Nature Environnement.

Certains ont découvert cette nouvelle chasse au trésor, d'autres étaient déjà très expérimentés. Bravo à Lilian qui a découvert une cache.

Au 15/09/2023, nombre de logs :

Cache 1 : 35 - Cache 2 : 38 - Cache 3 : 34 - Cache 4 : 39 - Cache 5 : 30 - Cache 6 : 26 - Cache 7 : 34 - Cache 8 : 34

Le Géocaching

Mode d'emploi

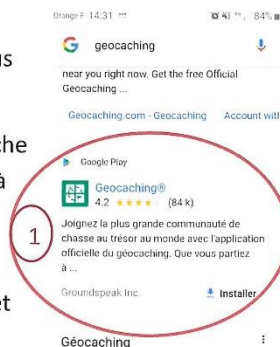
Le Géocaching est un loisir qui consiste à utiliser le positionnement par satellite pour rechercher des « caches » dissimulées partout dans le monde !

Comment faire du Géocaching ??

Pour devenir géocacheur rien de plus simple !

Votre smartphone vous suffit ! En revanche il faut avoir accès à la géolocalisation et à internet.

Il faut donc télécharger l'application « Geocaching » (1) sur votre téléphone et de vous créer un compte ! (2)

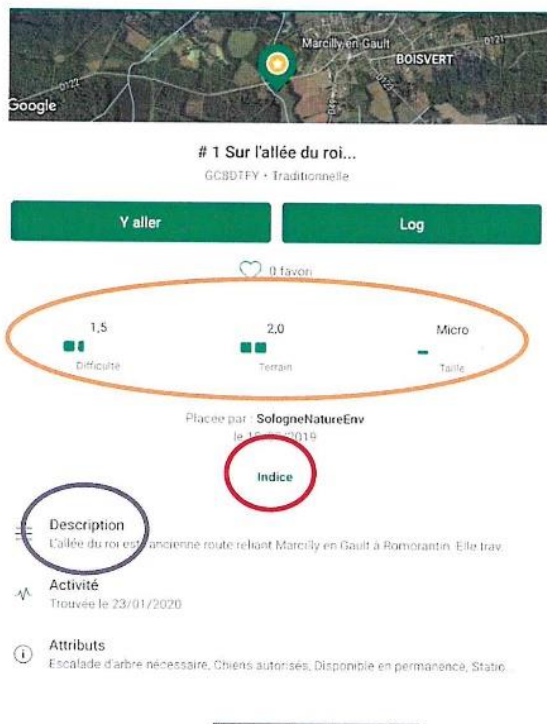
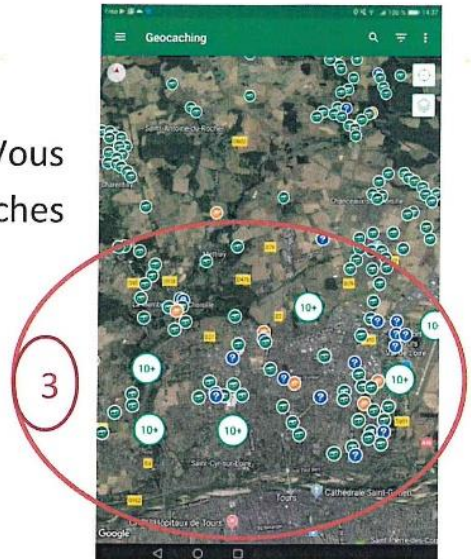


Pour s'inscrire il suffit d'avoir une adresse mail, un pseudo et un mot de passe...Et vous voilà parti à la chasse aux géocaches ! Vous pouvez aussi accéder à l'application via votre compte Facebook.



Vous êtes désormais un géocacheur ! Vous pouvez à présent voir toutes les géocaches présentes autour de vous ou aux alentours...

Il existe plusieurs types de caches symbolisées par différents logos (3).



Pour partir à la recherche d'une géocache, il vous suffit de cliquer dessus et d'appuyer sur « y aller » et vous voilà parti à la recherche de la cache !

N'hésitez pas à lire la description et les différentes informations de la cache (**difficulté, terrain et taille**) pour maximiser vos chances de trouver le trésor !

La description peut vous permettre d'en apprendre plus sur le lieu où vous vous trouvez mais aussi vous donner des indices sur la localisation de la cache !

Et si la cache vous résiste....il y a souvent un **petit indice...**

RETOUR SUR LE FESTIVAL DES MUSICALIES EN SOLOGNE



La trente-sixième édition du festival des Musicalies en Sologne organisée par l'UCPS s'est déroulée les 28, 29 et 30 avril 2023. C'est sous un beau soleil que près de 2000 personnes se sont retrouvées pour faire vivre musiques et danses traditionnelles.

Dans le village en fête, 60 groupes de musiciens se sont produits bénévolement pour le plaisir des danseurs, les Amuziaux, fanfare de l'UCPS, ont déambulé joyeusement et les ateliers de partage des savoirs musique ou danse ont fait le plein.



Les concerts et bals du vendredi soir et samedi soir à la salle des fêtes ont fait salle comble les deux soirées.

Cette année, la programmation était en partie tournée vers le Poitou et la Vendée parfois mêlée à de l'électro avec Trio Barbeau Auger Evain, Bargainatt, Versus, Chaï, Trio Forj et Gros Sabot. Maqx a enflammé l'apéro-concert du samedi.

Sans oublier les luthiers et facteurs d'instruments toujours fidèles, la balade contée du dimanche matin entre patrimoine et imaginaire toujours très appréciée, et bien sûr les restaurateurs qui nous ont régalez tout le week-end.

Les écoles de Souesmes et Pierrefitte ont bénéficié d'animations offertes par les musiciens de l'UCPS ce qui leur a permis de danser autour de l'arbre de mai qu'ils avaient décoré et de participer avec enthousiasme aux deux bals intergénérationnels.



L'évènement s'est terminé comme d'habitude par la grande veillée à la salle des fêtes, où chanteurs, musiciens, danseurs et conteurs se relaient pour clore cette jolie fête.

L'équipe de l'UCPS

REMISE DE LA MÉDAILLE COMMUNALE AUX INSTITUTRICES



La kermesse de l'école a eu lieu le 1^{er} juillet.

Le conseil municipal a choisi cet évènement pour honorer les enseignantes, Audrey et Sarah.

Elles ont participé avec les enfants à différentes manifestations associatives tout au long de l'année ainsi qu'aux commémorations du 08 mai et du 11 novembre auprès des Anciens Combattants en faisant chanter la Marseillaise aux élèves.

Elles se sont intégrées avec force dans la vie du village.

Accompagnée des Adjoints, de plusieurs conseillers municipaux et des Anciens Combattants, je leur ai remis la médaille de la commune en reconnaissance de leurs engagements.

Bernadette Courrioux

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS À VENT AUX ÉLÈVES



Les 20 et 27 juin, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont découvert grâce aux musiciens de l'harmonie de Lamotte les principaux instruments à vent (saxophone, trompette, cor, trombone, bugle, clarinette).

Une présentation des différents instruments et des différentes familles d'instruments à vent a été faite aux élèves.

Après ces explications, les élèves ont eu le loisir d'échanger avec les musiciens afin de mieux connaître les instruments. Ils étaient très intéressés grâce à une bonne interaction entre eux et les musiciens.

L'après-midi s'est terminée dans une bonne ambiance par des morceaux de musique que les enfants devaient reconnaître (musique de films, musique classique, variétés, ...). Ont également été joués des morceaux de musique choisis par les enfants.

Merci aux institutrices pour l'accueil réservé aux musiciens.



CONCERT DE L'HARMONIE DU 20 MAI 2023



Suite à notre invitation, l'Harmonie de Lamotte-Beuvron, école de musique Cœur de Sologne, est venue distraire les Pierrefittois à la salle des fêtes.

Pendant 2 heures, sous la baguette du chef d'orchestre Dominique Bonny, 45 musiciens ont offert un concert de qualité en jouant des morceaux de musique classique et de variétés.

Ce divertissement musical a été apprécié par une centaine de personnes et salué par de nombreux applaudissements.

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 16 SEPTEMBRE 2023



Ce forum avait pour objet de mieux faire connaître les associations.

Merci à la vingtaine de personnes qui nous ont fait le plaisir de nous rejoindre, nous espérons mieux, mais restons positifs.

L'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur.

Merci également aux associations qui ont répondu présentes.

NOUS AVONS RENCONTRÉ...

Les nouveaux propriétaires du restaurant le Lion d'Or, désormais nommé le Secalonia, Catherine et Vincent BARROCHE



Vendredi 04 août a eu lieu la vente du restaurant le Lion d'Or, propriété récente de la commune, à Catherine et Vincent Barroche, ainsi que la remise des clés de l'établissement. Les nouveaux propriétaires ont eu un coup de foudre en visitant le Lion d'Or, principalement pour la cuisine.

Le nouveau nom sera le Secalonia*, comme c'était à Saint-Viâtre.

* Le nom Secalonia est l'ancien nom de la Sologne au 6^{ème} siècle, mélange de celte et de latin.

Le chef Vincent va proposer une cuisine 100% maison, à base de produits frais, il fera aussi les fonds de sauce et les fumets de poisson. Il mettra à la carte des recettes anciennes comme la poule au pot Henri IV, servie à la russe avec découpe devant le client. Il travaillera en partenariat avec le Verger de la Croix, les Maraîcheurs, la ferme d'Aurélien et la boulangerie. Le restaurant présentera un menu du jour accessible à tous avec un plat traditionnel et une carte gastronomique le soir et le week-end. Il est prévu 2 personnes en cuisine dont le chef et 2 personnes en salle dont Catherine.

Le Secalonia organisera 6 dîners-concerts jazz au cours de l'année avec des musiciens professionnels. Vincent est un ancien batteur pro de jazz. Des animations auront lieu chaque 1^{er} samedi du mois autour de la littérature, de la gastronomie, de l'œnologie et du jazz. Une soirée spéciale Cotton Club aura lieu le 31 décembre.

Catherine et Vincent sont très heureux d'arriver à Pierrefitte et de l'accueil qui leur a été réservé par la commune, la communauté de communes et par les habitants. L'ouverture devrait avoir lieu courant octobre.

Claudio AZEVEDO et Leandro DEMARANJO, nouveaux artisans sur Pierrefitte



« Inov Concept est une entreprise spécialisée dans la menuiserie et la rénovation.

Nous offrons une large gamme de services de menuiserie, y compris la conception et la fabrication de meubles sur mesure, la pose de revêtements de sol et la fabrication de portes et fenêtres personnalisées.

Nous proposons également des services de rénovation pour vous aider à moderniser et à améliorer votre habitat. Nous pouvons vous aider à rénover votre cuisine, votre salle de bain ou toute autre pièce de votre maison pour la rendre plus fonctionnelle et plus confortable.

Notre équipe de professionnels expérimentés travaille en étroite collaboration avec vous pour comprendre vos besoins et vos préférences afin de créer un plan personnalisé sur-mesure pour votre projet de menuiserie ou de rénovation ».

INOV CONCEPT
MENUISERIE ET RENOVATION

OUR HOME RENOVATION
SERVICES

- Aménagement sur mesure
- Meubles salon/salle de bain
- Bibliothèque/meubles TV
- Rénovation
- Menuiserie
- Placards
- Cuisines

3 CHEMIN DU REUILLY,
41300 PIERREFITTE SUR SAULDRE

07 61 09 06 84 / 06 06 68 48 93

CONTACT@INOV-CONCEPT.COM

WWW.INOV-CONCEPT.COM

INOVCONCEPTFR

INOVCONCEPT_OFFICIAL

Rappel - Cimetière

Merci de ne pas mettre de pots de fleurs en dehors des tombes. Cela fait des marques et empêche la pousse de l'herbe.

Les pots sont également gênants pour l'entretien des allées.

Rappel de quelques règles sur le bien vivre ensemble

Les crottes de vos chiens finissent sur mes mains...



Maintenant vous le savez alors ramassez-les !

Pour bien vivre ensemble, nous devons nous assurer que nos comportements (habitudes, gestes, réflexes...) ne nuisent pas à autrui. « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789).

Ainsi il convient d'être vigilant et respectueux en ce qui concerne particulièrement les nuisances sonores (travaux domestiques bruyants à réaliser durant les périodes autorisées), l'entretien du patrimoine bâti et de la végétation, la préservation du domaine public, la gestion des animaux...

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet dans une prochaine édition.

Pour être informés au plus près de l'actualité communale,
nous vous rappelons que
vous pouvez télécharger les applications **PanneauPocket** et **IntraMuros**
ou vous connecter à la **page Facebook** et au **site Internet** de Pierrefitte.



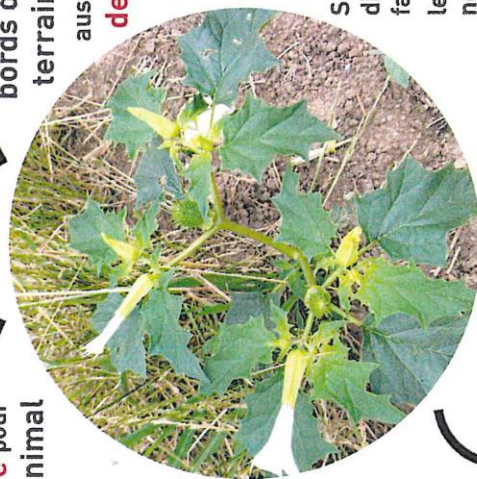


DATURA ATTENTION DANGER !

C'est une plante herbacée **toxique** pour l'homme et l'animal



Elle se trouve sur les bords de route, les terrains vagues mais aussi les **jardins des particuliers**



De belles **fleurs blanches** ornent le Datura, laissant croire que cette plante est inoffensive



Ses graines se disséminent facilement, leur **nombre** ne cesse de **croître** sur le département



Même en faible ingestion, le Datura peut provoquer des **troubles cardiaques graves**



Il est important de ne pas laisser cette plante toxique s'installer durablement dans la nature au risque de voir des espèces animales et végétales en souffrir

Retrouvez tous nos conseils pour lutter contre le développement du Datura sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher



PARTICULIER Que faire si j'ai du DATURA dans mon jardin ?



Essayer de ne **pas laisser monter à graine**



Pour les plantes non montées à graine, **les arracher manuellement** en se protégeant avec des gants et une visière afin d'éviter les risques de brûlures



Sortir les résidus de votre jardin car les graines non mûres vont quand même finir leur cycle et être capables de germer



Pour les plantes déjà à graine, dans la mesure du possible, les sortir de votre jardin et **les isoler dans un seau ou une poubelle**



Ne pas les brûler, les fumées dégagées sont extrêmement toxiques



Ne pas les emmener en déchetterie car les graines germeront là ou elles sont, produisant de nouvelles plantes



DATURA, ATTENTION DANGER

Il s'agit une plante herbacée toxique pour l'homme et l'animal, même en faible ingestion. Ses graines se disséminent facilement, leur nombre ne cesse d'augmenter sur le département.

Solutions de téléassistance

N°1 en France



A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Téléassistance mobile
Le Luna mobile

présence verte
libres d'être actifs

Avec le **géolocalisation** pour une intervention rapide et ciblée

Et une assistance **24h/24 & 7j/7** grâce à notre centrale d'écoute

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois

19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26

Email: pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr

La Bibliothèque participe à l'animation de Pierrefitte Evènements en 2023



Atelier Robots



En Mars c'était l'effervescence à la bibliothèque car la DLP avait apporté plusieurs jouets programmables pour une initiation des tout petits au mode de réflexion sur la programmation numérique sous couvert de jeux. Une trentaine de personnes, dont 20 enfants, ont participé à cet atelier où les plus grands pouvaient comprendre quelques subtilités de programmation informatique grâce à des vidéos.

Visite d'une auteure-illustratrice à l'école en Mars

Pour répondre au souhait des enseignantes de l'école de Pierrefitte-Souesmes, la bibliothèque a contacté Viviane, une auteure-illustratrice de livres d'enfants pour expliquer son travail. Son intervention directement à l'école a été très appréciée.

Accueil des élèves de l'école tous les deux mardis

Avec les nouvelles enseignantes les visites à la bibliothèque des enfants de l'école ont repris. Par petits groupes les élèves participent à des animations gérées à tour de rôle par des bénévoles de la bibliothèque, puis ils choisissent un livre pour apporter à la maison.

L'Accueil de loisirs est venu pour une animation autour des châteaux forts avant leur visite au château de Guédelon dans l'Yonne.



Participation au Festival itinérant à Pierrefitte

Le mercredi 31 Mai la bibliothèque a participé au Festival de théâtre et musique.

Les acteurs ont lu et joué, devant un public majoritairement composé d'enfants, des extraits de livres acquis seulement quelques jours avant :

1. Deux poèmes « du jour » du livre « Une année en poésie »
2. Mortelle Adèle « Parents à vendre »
3. Virginie Grimaldi
4. Yasmina Reza : Art (pièce de théâtre)
5. 3 séances sur l'Égypte et 2 sur les Vikings auront eu lieu à la bibliothèque
6. Grand succès

Du 13 Septembre au 27 Septembre : Escape Game
(= jeu d'échappatoire, jeu à énigmes)

De 7 à 97 ans. 8 séances (par équipes de 4 à 8 personnes) étaient prévues. Au moment de l'écriture de cet article, toutes les séances n'ont pas encore eu lieu.

Il en est de même de la séance de cinéma qui avait lieu le **mardi 19 Septembre à 19h : le Cinéma vient à vous avec le département 41.**



3 séances sur l'Égypte et 2 sur les Vikings ont eu lieu à la bibliothèque - Grand succès

16 Septembre - Journées Portes Ouvertes à la Bibliothèque



Près de 40 personnes sont venues le 19 Septembre pour voir ou revoir l'excellent film « Le Papillon »

Les prochaines animations :

Le dimanche 22 Octobre à 15h30 : Amies Voix

Après-midi de contes - À partir de 7 ans

Il serait préférable de réserver au 06 07 15 08 19.

Le dernier des violoneux (Conte musical) - Jean Dollet et Olivier Pornin

Un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité.

Le jeudi 23 Novembre à 18h30 - Cycle classique : Découverte de George Sand. Une bibliothécaire de Blois viendra nous raconter l'histoire de cette grande écrivaine française et féministe.

Si vous aimez lire et les livres, si vous avez un peu de temps, si vous avez envie de contact, si vous aimez dialoguer pour aider des personnes à sortir de leur isolement, si vous aimez participer à des animations, si vous avez des idées nouvelles, venez mettre tout cela en pratique en vous joignant aux bénévoles actuels. Bonne humeur garantie !

Des dizaines de tout nouveaux livres, parus ces derniers mois, sont arrivés.

Venez les découvrir.

Pensez à vous inscrire si vous souhaitez les emprunter. C'est gratuit.

Les bénévoles vous accueilleront dans la bonne humeur.

Accès au catalogue au <https://pierrefitte-portail.c3rb.org>

Vous pouvez également accéder à de nombreuses ressources numériques gratuites par Culture41.

Venez nous voir à la bibliothèque, nous vous donnerons la démarche à suivre.

**La bibliothèque est ouverte
les mercredis de 10h à 12h
et les samedis de 9h30 à 12h
À bientôt.**

*Pirkko Turunen,
pour l'équipe de la bibliothèque*



LE MOT DES MARCHEURS

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, voici les moments forts de la vie de notre club :

- **Notre marche « grand public » du 09 avril :**

Chaque année, nous l'organisons le 2^{ème} dimanche d'avril. Cette année, elle tombait le jour de Pâques. Pour marquer le coup, nous avons élaboré un quiz à destination des enfants. À notre grand regret, seulement 5 enfants ont rapporté le questionnaire, c'était donc un échec total ! Heureusement que beaucoup d'adultes répondent présents à notre marche. En effet, nous avons 408 marcheurs au total.



Il faut remplir le bulletin d'inscription avant de prendre le départ

J'en profite, une nouvelle fois, pour :

- saluer le travail des 73 bénévoles qui œuvrent pour sa bonne organisation,
- remercier les propriétaires du Cerbois et de Longate qui nous permettent d'emprunter des chemins privés afin de faire des boucles ou éviter de longer des routes,
- remercier également les commerçants pour leur soutien.



- **Sortie du 5 juin :**

Ce jour-là, c'est sous un soleil éclatant que 28 marcheurs sont allés randonner sur les chemins de Ligny le Ribault. Après un pique-nique dans un cadre fort agréable (à proximité du Cosson), nous avons visité la Tuilerie de la Bretèche, entreprise familiale classée au patrimoine vivant.



- **Repas de fin de saison :**

Nous avons terminé la saison par un barbecue à l'Asile le dimanche 25 juin. 57 personnes y participaient.

- **Nouvelle saison :**

Reprise par une sortie à Clémont le lundi 4 septembre. C'était un peu dur pour certaines personnes qui n'avaient pas mis les pieds dans les chaussures de marche depuis un bon moment !

Si vous souhaitez rejoindre notre groupe, vous pouvez me contacter au 06 38 32 42 52.

*Le responsable,
Patrick Després*



Ces derniers mois, nous avons participé à plusieurs manifestations :

- La marche de printemps du dimanche 9 avril qui s'est déroulée parfaitement comme d'habitude avec plus de 400 marcheurs. Le midi avait lieu un repas à la salle des fêtes où nous étions nombreux malgré le fait que ce soit le dimanche de Pâques.
- Le week-end des Musicalies, nous vous avons proposé nos traditionnelles crêpes, ce fut un succès grâce aux nombreux visiteurs.
- Les jeux du 14 Juillet se sont déroulés de façon très sympathique avec la participation de nombreux enfants.
- La brocante a compté une cinquantaine d'exposants. Beaucoup de visiteurs sont venus principalement le matin malgré la forte chaleur qui a pu en démotiver certains.

Pour nos manifestations à venir, le samedi 14 Octobre nous organisons notre soirée couscous animée par le groupe Absolu. Nous vous attendons nombreux.



Le dimanche 12 Novembre aura lieu notre loto.

En ce qui concerne notre matériel (tables, chaises, frigos, barnums, ...), il vous est possible de nous le réserver. Notre responsable est Pierrot Courrioux.
Voici ses coordonnées : 02.54.88.18.02 / 06.64.67.02.18.

En espérant vous rencontrer lors de ces différentes manifestations. À très bientôt.
Amicalement.

*Le Président,
Franck Laigneau*



LES BRICOLOTES

La pause estivale est terminée, les activités ont repris.

Nous nous retrouvons tous les lundis après-midi, aux ateliers, rue de Salbris.

Cette année, nous participerons au **marché de Noël** organisé par la commune, à la salle des fêtes, en compagnie d'autres exposants. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rendre visite à cette occasion **le 18 novembre** prochain.

*La Présidente,
Gilberte Chesné*

MOTO ÉVASION 2000



Bonjour à toutes les Pierrefittoises et tous les Pierrefittois,

Comme chaque année, du mois de Mars au mois d'Octobre, nous organisons régulièrement des journées promenades, visites et activités diverses.



Château GUILLAUME à Lignac

Malheureusement cette année le club moto a été dans l'obligation d'annuler sa paella du mois de Juin, le nombre d'inscriptions ayant été très insuffisant (à peine 40 personnes).

Toutes ces activités sont possibles grâce à l'ensemble des adhérents. Chacun apporte ses idées et organise sa ou ses journées de sorties. Je profite de cet article pour les remercier.

LAG du club se déroulera le 04 Novembre. À cette occasion nous prendrons les inscriptions pour 2024.

Nous souhaitons à tous un bel automne.



Halles de Cardeux à Montrésor

*La Présidente,
Martine Jobez
06 78 48 20 49*

LE CLUB DU RENOUVEAU



Nous espérons que vous avez passé un bon été malgré la canicule.

Les après-midis du Club ont repris le jeudi 14 septembre.

Le plaisir de se retrouver, que notre groupe de « beloteurs » affiche à chaque rentrée, nous fait regretter de ne pas être plus nombreux. Pourquoi ne pas nous rejoindre, un après-midi pour essayer, sans engagement de votre part ?

Vous n'aimez pas jouer à la Belote, au Rami ou aux cartes en général ? Il est possible d'envisager la pratique de jeux de société que vous pourriez suggérer. Ces quelques heures de détente très souvent émaillées de francs éclats de rire sont positives, pourquoi s'en priver ?

Cette année, les voyageurs du Club sont partis dans les Pyrénées et en Crête.

Notre assemblée générale aura lieu courant novembre et le repas de fin d'année courant décembre. Les dates seront précisées par affichage chez nos commerçants et sur les panneaux communaux.

Bien cordialement.

Aline Jacquelin

LOISIRS GYM



**Une gym qui bouge ! Une gym qui vit !
Une gym qui préserve votre santé !**



Vous souhaitez reprendre une activité physique, vous envisagez de reprendre une vie plus active et de vous bouger...

Vous commencez à ressentir les effets du temps, et vous souhaitez maintenir votre autonomie au quotidien dans les gestes de tous les jours le plus longtemps possible, être plus alerte, plus mobile...

Vous souhaitez participer à une activité collective ludique visant le maintien de votre état de santé, de votre bien être, et surtout le maintien de votre niveau de relation sociale ...

Vous recherchez la détente et les moments conviviaux tout en étant acteur de votre santé...

N'hésitez pas à venir découvrir cette activité qui se pratique dans une ambiance ludique et chaleureuse à la salle des Fêtes, de 18h30 à 19h30, les mardis de septembre à juin.

2 séances gratuites
Cotisation annuelle : 70 euros
Pour 36 à 40 séances sur l'année.

Un investissement réduit :
1 tapis en mousse de 20 à 25 euros
1 tenue de sport de 30 à 40 euros

Renseignements
Mme LAIGNEAU au 02.54.88.61.53
Mme et M. CAILLAUD au 06.87.55.88.96

*Le secrétaire,
Michel Caillaud*

LES PIERREFITTOIS À POILS animaux domestiques et sauvages de la commune



Le brâme, histoire de la vie...

Majestueux emblème de notre Sologne, le Cerf annonce l'automne de son chant d'amour en bordure des forêts. La biche aguichée sera le berceau des jeunes faons qui découvriront le monde au printemps. Ces petits seront allaités jusqu'au prochain hiver où ils prendront le nom de hères puis de daguets à l'apparition des premiers bois qui se renouvelleront chaque année.

Les cerfs sont symboles de respect et de bienveillance, ils sont considérés dans de nombreuses cultures comme les plus nobles des animaux qui peuplent nos forêts, rois des lieux avec leur couronne de bois au même titre que le lion avec sa crinière dans d'autres contrées. Il faudra alors porter la comparaison jusqu'aux histoires de Simba et de Bambi qui traverseront bien des épreuves pour prendre la place qui leur est due.

Et si ces quelques lignes vous ont donné l'envie de fredonner l'histoire de la vie, n'oubliez pas que pour écouter le brâme, il faut rester discret.

Amélie Lavina

Conseil Municipal du 08 décembre 2022, du 02 mars, du 06 avril et du 09 juin 2023
(compte-rendu complet visible également à la Mairie et sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.fr)

Séance du 08 décembre 2022

LECTURE ET DIFFUSION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL POUR LES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame le Maire, conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, a donné lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) à tous les nouveaux conseillers municipaux et leur a remis une copie.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

En vertu des dispositions des articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'installer un troisième adjoint au Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Madame le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints au Maire (un poste vacant et le nouveau poste), au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages pour les deux premiers tours, au scrutin secret et à la majorité relative des suffrages en cas de troisième tour.

Du fait des élections qui vont suivre, Monsieur Michel GIRAUDON, élu deuxième adjoint au Maire lors de la séance du 09 septembre dernier devient premier adjoint. Les adjoints, qui seront élus, prendront les rangs de deuxième et troisième adjoint.

Vu les articles L2121-7, L2121-17 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales,

Pour ces élections ont été désignés par le Conseil Municipal :

Monsieur GIRAUDON secrétaire.

Madame GARREC et Monsieur DESMONS-ALENCOURT assesseurs.

Élection du deuxième adjoint :

Candidats : Madame CARRE et Madame SEGARD.

Madame CARRE a obtenu 4 voix.

Madame SEGARD a obtenu 11 voix.

Madame SEGARD a été proclamée deuxième adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

Élection du troisième adjoint :

Candidats : Monsieur DARGENTON et Monsieur DECUPERE.

Monsieur DARGENTON a obtenu 4 voix.

Monsieur DECUPERE a obtenu 11 voix.

Monsieur DECUPERE a été proclamé troisième adjoint au Maire et a été immédiatement installé.

INDEMNITÉS DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer une indemnité au taux de 10,7% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les adjoints.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de rajouter dans le règlement intérieur la phrase suivante dans l'article 18 :

« Les commissions seront composées de 4 membres minimum ».

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal a décidé de supprimer les commissions actuelles et d'en créer de nouvelles suite à la reconstitution du conseil municipal.

Commission Commerce, Artisanat, Agriculture, Revitalisation du centre bourg

Mme SEGARD, M. DESMONS-ALENCOURT, Mme CARRE, Mme DOISNE, Mme JOBEZ née POUPAT, Mme MAILLET.



Commission Vie associative, Jeunesse, Sport, Vie scolaire, Culture

Mme SEGARD, M. DESMONS-ALENCOURT, Mme FERNANDES, M. FAUCARD, Mme CARRE, Mme DOISNE, Mme MAILLET.

Commission Finances Intercommunalité, Eau et Assainissement

M. GIRAUDON, Mme SEGARD, M. DECUPERE, Mme GARREC, M. GAULLIER, Mme LAVINA.

Commission Travaux, Chemins, Voirie, Bâtiments, Fleurissement

M. DECUPERE, M. GAULLIER, M. FAUCARD, Mme DOISNE, M. DARGENTON, Mme JOBEZ née POUPAT.

Commission Gestion Patrimoniale et Locative, Transition écologique

M. DECUPERE, Mme GARREC, Mme FERNANDES, Mme LAVINA, M. FAUCARD, M. DARGENTON.

Commission d'Appel d'Offres

Titulaire : M. GIRAUDON

Suppléants : M. FAUCARD, Mme CARRE

Les membres déjà en place sont :

Titulaires : M. GAULLIER, Mme LAVINA.

Suppléant : Mme FERNANDES.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Conformément aux dispositions du CGCT, le Conseil Municipal a élu au scrutin secret à la majorité absolue les délégués suivants :

Syndicat du Bassin de la Sauldre

Titulaire : M. DESMONS-ALENCOURT

Suppléant : M. GAULLIER

Syndicat d'entretien du Bassin du Beuvron

Titulaire : M. GIRAUDON

Suppléant : Mme GARREC

Syndicat du Pays de Grande Sologne

Titulaire : M. GIRAUDON

Pour rappel : avaient été élus précédemment

Titulaire : Mme COURRIOUX

Suppléants : Mme GARREC et Mme LAVINA

Pour la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières

CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) :

Suppléant : M. GIRAUDON.

Syndicat du Bassin de la Sauldre

Suppléant : M. FAUCARD

Syndicat de l'Étang du Puits et du Canal de la Sauldre

Titulaire : Mme JOBEZ née POUPAT

Suppléant : Mme LAVINA

COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Madame CARRE est nommée membre au sein du comité d'action sociale.

Les membres déjà en place sont :

Pour le Conseil Municipal : Madame SEGARD, Monsieur GAULLIER.

Membres extérieurs : Madame Marie-Claude BOLINET, Madame Claudine LAIGNEAU et Madame Catherine TARDIVEAU.

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Décision n° 7-2022 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 64 rue de Chaon du 18 novembre au 31 décembre 2022 et d'un loyer mensuel de 200.00 €.

TARIFS EAU/ASSAINISSEMENT 2023

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de facturation de l'eau et l'assainissement 2023 comme suit :

EAU

Location compteur :

Ø 15, 20, 25 mm :	26,50 €/an
Ø 30 mm :	33,00 €/an
Ø 40 mm :	48,00 €/an
Ø > 40 mm :	68,00 €/an

Prix du M3 :

Branchements type domestiques :	2,17 €
Branchements type agricoles :	1,48€
Branchements type touristiques :	1,00€
(si consommation > 1 000 m ³ /an)	
Branchements type industriels :	1,48 €

ASSAINISSEMENT

Abonnement : 17,00 €/an

Prix du M3 : 1,32 €

S'ajoutent à ces coûts les taxes fixées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

RÈGLEMENT DU SERVICE EAU

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de rajouter dans le règlement du service Eau la phrase suivante dans l'article 16 :

« En cas de fuite d'eau **après compteur** constatée par l'agent communal **et réparée par l'abonné** : l'agent communal devra constater la qualité de la réparation avant enfouissement pour que le tarif fuite d'eau en vigueur soit appliqué, auquel s'ajoutera le tarif intervention pour fuite après compteur ».

Séance du 02 mars 2023

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Décision n° 8-2022 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 64 rue de Chaon du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 et d'un loyer mensuel de 200.00 €.

Décision n° 1-2023 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 62 rue de Chaon du 1^{er} mars au 30 septembre 2023 et d'un loyer mensuel de 200.00 €.

Décision n° 2-2023 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 64 rue de Chaon du 1^{er} avril au 30 septembre 2023 et d'un loyer mensuel de 200.00 €.

COMPTES DE GESTION 2022 COMMUNE ET EAU/ASST

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2022 de la Commune et du service Eau et Assainissement présentés par le Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 COMMUNE

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 391 225,95 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 312 987,88 €

- section d'investissement : + 78 238,07 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 141 175,00 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 55 493,52 €

- section d'investissement : + 85 681,48 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.



AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 COMMUNE

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 312 987,88 €
- un excédent cumulé d'investissement de : 78 238,07 €
- un solde positif de restes à réaliser de : 12 528,00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 100 000,00 €
- 002 - résultat de fonctionnement reporté : 212 987,88 €

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 55 493,52 €
- un excédent cumulé d'investissement de : 85 681,48 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 72 021,00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 25 000,00 €
- 002 - résultat de fonctionnement reporté : 30 493,52 €

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour : 15

Votes contre : 0

CRÉATION D'UN BUDGET LOTISSEMENT

Le sujet est reporté à une prochaine séance de conseil municipal après avoir rencontré le cabinet PERRONNET.

Monsieur GIRAUDON informe le conseil que les terrains près du cimetière ont été vendus par adjudication le 15 février dernier. L'acquéreur, un promoteur du Cher, envisage des maisons individuelles type écoquartier. Une demande de certificat d'urbanisme sera déposée avant la mise en œuvre du PLUi. Une rencontre est prévue en mairie.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « FONDS VERT »

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la Préfecture du Loir-et-Cher une subvention au titre du fonds vert pour l'obtention d'une aide financière la plus élevée possible concernant la rénovation de son parc de luminaires d'éclairage public.

L'opération dans sa globalité s'élève à 169 195 € HT.

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DANS LE CADRE DU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal valide la convention de la Direction de la Lecture Publique du Loir-et-Cher relative à la création et au développement de la bibliothèque de Pierrefitte.

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2024

Ont été tirées au sort, pour l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises 2024, les personnes suivantes :

- Monsieur Yvon HODEAU,
- Madame Micheline JACQUELIN née DUC
- Monsieur Christian RAYNAL.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire donne lecture de la demande d'emplacement pour un distributeur d'épicerie et de produits locaux de Madame Aurélie JOSSE.

- Madame le Maire fait part des remerciements : de Monsieur DESPRES pour le remboursement de ses frais d'essence pour son implication dans la gestion des chemins communaux ; de Monsieur MOIREAU pour son colis de fin d'année ; de Madame PUEL et Monsieur ANCILLON pour l'intervention dans la pose de la fibre à leurs habitations ; de la famille de Monsieur Michel AMIOT pour la plaque « salle des fêtes Michel AMIOT » en son hommage.

- Une procédure a été engagée pour intégrer l'ancien pont du Gué de l'Isle, de l'entreprise LEFEVRE aujourd'hui sans propriétaire, dans le domaine communal. Vu sa dangerosité, son utilisation sera interdite et un constat d'huissier sera dressé.
- La Préfecture et l'ARS demande aux personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau la mise en œuvre d'un plan interne de crise pour permettre d'anticiper les mesures à prendre en cas de tensions quantitatives.
- Tour du Loir-et-Cher : une réunion de présentation a lieu le 10 mars prochain à Huisseau-sur-Cosson.
- Fleurissement : le passage du jury national est prévu le 28 juin.

Séance du 06 avril 2023

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

Madame le Maire propose de fixer les taux de la taxe foncière bâtie, de la taxe foncière non bâtie et de la taxe d'habitation comme suit (le taux départemental de la taxe foncière sur le bâti a été ajouté à celui de la commune en compensation de la perte de la taxe d'habitation) :

	Taux
Taxe foncière (bâtie)	43,00
Taxe foncière (non bâtie)	45,56
Taxe d'habitation	8,91

Les taux ont été adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE

Madame le Maire propose de voter le budget primitif de la commune équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 966 688,00 €
- Section d'investissement : 395 210,00 €

Vote : Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1 – Madame JOBEZ (ne souhaite pas s'exprimer du fait qu'elle est Présidente de MOTO EVASION et que le budget inclut les subventions allouées aux associations).

BUDGET PRIMITIF 2023 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire propose de voter le budget primitif du service Eau et Assainissement équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 206 604,00 €
- Section d'investissement : 236 584,00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

CRÉATION D'UN BUDGET LOTISSEMENT

Suite à la visite du cabinet PERRONNET, Madame le Maire fait part au Conseil des éléments suivants : si la commune arrête le projet actuellement, 13 000 € auront été investis à perte.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre son projet jusqu'au dépôt du permis d'aménager pour 12 lots. Environ 23 000 € seront investis.

ALIÉNATION D'UNE PARTIE DE LA VOIE COMMUNALE N° 9

Le Conseil Municipal décide de déclasser et de désaffecter une surface de 260 m² de la voie communale n° 9 afin de procéder à son aliénation.



MODIFICATION DU TRACÉ DU CHEMIN RURAL N° 12

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur la modification du tracé du chemin rural n° 12 et sur les difficultés, liées aux différentes successions des propriétaires, qui ont retardé son aboutissement.

LOCATION DE VÉHICULE POUR LES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'accorder à chaque association une location de véhicule, limitée à 150 € par an, pour les besoins d'une manifestation.

Madame JOBEZ, Présidente de MOTO EVASION, s'abstient sur cette décision.

PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA CLASSE ULIS DE SALBRIS

Le Conseil Municipal accorde une participation financière de 50 % du reste à charge de la famille d'un enfant de Pierrefitte scolarisé en ULIS à Salbris pour une sortie en classe astronomie.

QUESTIONS DIVERSES

- Samedi 15 avril au Passage de la Forge aura lieu une rencontre intergénérationnelle autour du jardinage (échange de graines, de plants...) ainsi qu'une vente de chaussures.

- Madame SEGARD présente au Conseil Municipal le déroulement du projet culturel mené par la Compagnie du BELOUGA qui aura lieu du 30 mai au 04 juin sur la place du Champ de Foire. Des bénévoles sont recherchés pour le montage et le démontage.

Concernant les Musicalies en Sologne, elle informe que l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne) recherche des bénévoles pour tenir la buvette pendant la manifestation. Concernant le géocaching, une personne de Sologne Nature Environnement s'est rendue sur place pour positionner les caches. L'inauguration est prévue le 08 juillet prochain.

Monsieur GIRAUDON rend compte de la visite du 30 mars dernier avec le promoteur des terrains près du cimetière. Il est envisagé un concept de maisons autonomes en location et en accession à la propriété. Une présentation du projet aura lieu devant le Conseil Municipal.

Séance du 09 juin 2023

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Madame le Maire rappelle que les collègues électoraux sont convoqués le dimanche 24 septembre 2023 pour élire les sénateurs.

La commune de PIERREFITTE-SUR-SAULDRE doit procéder à l'élection de trois délégués et de trois suppléants.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé d'un secrétaire désigné par le conseil, à savoir Madame CARRE, et par les deux conseillers les plus âgés et les deux plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Madame SEGARD, Monsieur DESMONS-ALENCOURT, Monsieur FAUCARD et Monsieur DARGENTON.

Madame le Maire a constaté, avant l'ouverture du scrutin, le dépôt :

- de la liste des candidats enregistrée pour l'élection des délégués :

Madame COURRIOUX, Monsieur GIRAUDON et Madame SEGARD.

- de la liste des candidats enregistrée pour l'élection des suppléants :

Madame CARRE, Madame DOISNE et Monsieur DARGENTON.

Désignation des délégués

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Madame COURRIOUX : 13 voix

Monsieur GIRAUDON : 13 voix

Madame SEGARD : 13 voix

Désignation des suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Madame CARRE : 13 voix

Madame DOISNE : 13 voix

Monsieur DARGENTON : 13 voix



ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Aucun candidat ne s'étant proposé, le conseil municipal décide de ne pas le remplacer.

CESSION D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL

Le conseil municipal est appelé à valider la cession de l'immeuble communal situé 1 rue de Salbris – place de l'église, cadastré E 481 pour 915 m² et d'en définir les conditions générales de vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu que la commune avait acquis le bien dans le but d'y installer un restaurant et un centre culturel.

Vu la demande de Monsieur et Madame BARROCHE, restaurateurs, gérants de la SCI CDVB, souhaitant acquérir les locaux pour installer leur restaurant, permettant ainsi à la commune de faire revivre un commerce en centre bourg et que leur projet correspond aux objectifs de la préemption initiale,

Qu'en conséquence, la vente se réalise dans le cadre de la continuité des objectifs poursuivis lors de l'acquisition des bâtiments par la commune par préemption, conformément aux articles L 210-1 et L 300-1 du Code de l'Urbanisme, et n'ouvre pas au précédent propriétaire ni à l'acquéreur évincé de droit de priorité

- DÉCIDE l'aliénation de l'immeuble communal sis 1 rue de Salbris – Place de l'église, cadastré E 481 d'une surface totale de 915 m²,

- DÉCIDE de consentir la vente au prix de 205 000 € à Monsieur et Madame BARROCHE, soit en nom propre, soit au profit de leur société civile immobilière dénommée « CDVB » ou de toute société qu'ils se substitueraient à cet effet à la condition qu'ils en soient les seuls associés et gérants,

- AUTORISE Madame le Maire, à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT,

- DIT que le transfert de propriété de l'immeuble est conditionné à la signature de l'acte authentique et au paiement du prix.

RECENSEMENT DES CHEMINS RURAUX

Madame le Maire rappelle que l'article 102 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite loi « 3DS ») a introduit un mécanisme permettant aux communes de recenser leurs chemins ruraux

Madame le Maire expose que ce recensement nécessite la réalisation d'une enquête publique réalisée en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et que la délibération arrêtant le tableau récapitulatif des chemins ruraux doit être prise dans un délai maximum de deux ans à compter de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve la réalisation du recensement des chemins ruraux. Pour accomplir cette démarche un comité sera créé afin de bénéficier de l'aide de personnes ayant une bonne connaissance des chemins du territoire de la commune.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à réaliser un projet de tableau récapitulatif des chemins ruraux de la commune et à procéder à toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'enquête publique, notamment la désignation d'un commissaire enquêteur et la réalisation des publicités légales.

Madame le Maire précise que cette délibération suspend le délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins conformément à l'article L 161-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'UNION MUSICALE DE SALBRIS

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 € en soutien financier pour les adhérents de Pierrefitte-sur-Sauldre inscrits à l'école de musique.

MOTION CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Au moins 8 millions de Françaises et de Français vivent dans un désert médical.

En France, le département le mieux doté compte 3 fois plus de médecins généralistes par habitant que le département le moins bien doté. Cet écart monte à 4 pour les chirurgiens-dentistes, à 18 pour les ophtalmologues, à 23 pour les dermatologues et à 33 pour les pédiatres.

Chaque fois que les déserts médicaux avancent, c'est la République qui recule.

À ce jour, malgré la mobilisation continue des collectivités depuis des années, aucune politique publique n'a véritablement réussi à apporter de réponse durable à la désertification médicale. Les mesures incitatives sont coûteuses, peu efficaces, et favorisent concurrence et surenchère souvent délétères entre les territoires. Face à l'urgence, il est plus que jamais nécessaire de mettre l'ensemble des solutions possibles sur la table.

En janvier dernier, plus de 200 députés, issus de 9 groupes parlementaires, ont déposé une proposition de loi transpartisane, qui propose de réguler l'installation des médecins dans les territoires pour mieux les répartir - comme cela existe déjà pour les pharmaciens, les sage-femmes, les kinés, les infirmiers libéraux. Ce texte avance, en outre, des réponses concrètes pour démocratiser l'accès aux études de médecine et améliorer l'exercice des soins, afin que chaque Français ait accès à un généraliste, un spécialiste, un chirurgien-dentiste près de chez lui.

Il est nécessaire, pour nos concitoyens et nos territoires, qu'un débat de fond ait lieu au Parlement sur cette question cruciale : le conseil municipal de Pierrefitte-sur-Sauldre forme le vœu que ce texte de loi soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et que le débat parlementaire permette son vote dans les meilleurs délais.

CONVENTION AVEC LE REFUGE ANIMALIER

Monsieur GIRAUDON informe que les turbulences au sein de l'association sont stabilisées. Ce service est très utile pour la commune pour gérer les animaux laissés à l'abandon.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la fourrière animale de Salbris. Le prix de la cotisation de Pierrefitte est fixé à 0,90 € par habitant.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite au coût lié à l'augmentation des demandes d'autorisations d'urbanisme, une réflexion sera engagée pour une participation éventuelle des dépositaires.

- Plan de crise eau : Madame GARREC fait part du document qu'elle a établi en collaboration avec Monsieur GIRAUDON. Elle précise également qu'elle a pris contact auprès de Cristaline pour élaborer une convention en cas de pénurie d'eau. Monsieur GIRAUDON complète son exposé par les différentes possibilités de coupure du réseau, des travaux qui doivent être réalisés : mise en place d'une sonde pour la surveillance du captage et l'inspection télévisée du forage.

- Plan canicule : Madame SEGARD informe le conseil municipal de l'élaboration d'une liste de personnes, qui pourraient être concernées, à partir de celle des invitations pour le repas des seniors.

- Madame le Maire fait le point sur la licence IV et sur les commerces : la commune n'était pas prioritaire à la vente aux enchères de la licence IV du « Pause Café », celle-ci n'était pas la dernière. Les acquéreurs du restaurant ont la leur. L'achat d'une licence sera évoqué en cas de besoin.

Après la vente du restaurant, les autres commerces seront étudiés.

- Repas des seniors : offert pour les 75 ans et plus, les conjoints n'ayant pas l'âge requis régleront une participation.

- Géocaching : Madame SEGARD informe le conseil municipal que les caches seront posées jeudi prochain. L'inauguration aura lieu le 08 juillet à 10 h.

- Bibliothèque : le compte rendu d'activité 2022 a été distribué aux conseillers.

- Monsieur GAULLIER propose de remettre aux institutrices la médaille de la commune pour leur investissement. Le conseil approuve à l'unanimité. L'évènement aura lieu lors de la kermesse le 1^{er} juillet.

- Environ 198 personnes ont assisté aux spectacles proposés par la compagnie du BELOUGA pendant la semaine du 30 mai au 3 juin. Madame SEGARD et Monsieur DESMONS-ALENCOURT ont été remerciés pour leur implication ainsi que les bénévoles qui ont participé au montage et démontage du chapiteau.

- Organisation du 14 juillet à prévoir.

- Stade : mettre en sécurité l'électricité.

- Maison M. MORIN à relancer.

Commission Municipale des Jeunes (CMJ)



Commission Municipale des Jeunes (CMJ)
Les dernières activités en image...

...Fabrication d'une maison à insectes à la grande prairie
(merci aux employés municipaux pour leur aide)



...Organisation d'un ramassage des déchets autour du village
(merci à tou(te)s les participant(e)s)



Tous les enfants intéressés pour rejoindre la CMJ peuvent prendre attache auprès de Yoann FAUCARD, conseiller municipal et pilote du groupe au 06.78.04.10.48.



Dans la joie et la bonne humeur, la fête des voisins de la route de Lamotte s'est déroulée le samedi 10 juin dernier, au domicile de Valérie Carré et Laurent Bourgeois. Merci aux organisateurs (Francis, Fernand, Laurence, Hervé...) et à l'association A.Tou.Loisirs pour le prêt de matériel.



C'est avec un grand plaisir que de nouveau les pierrefittois de la rue de Nouan se retrouvaient le samedi 9 septembre dernier.

Rassemblement de pas moins de quarante personnes, alliant convivialité, solidarité et gourmandise !

Cette année, c'est chez l'octogénaire, non pas des moins célèbres de la rue, Claude Auger, que nous avons pu déployer les barnums et festoyer samedi soir et dimanche midi (pour les restes et le rangement de toute notre installation, prêtée par l'association A.Tou.Loisirs, que nous remercions).

Rendez-vous l'année prochaine, pour un nouveau moment convivial et jovial.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Inaya PORTELENELLE BOUTHELOT	15 février 2023
Annette DUFLOUX SAVOURÉ	10 mars 2023
Léon FAUCHÈRE	17 avril 2023
Diane GRENOUILLON	1 ^{er} juin 2023
Clarisse DIOT THIROT	11 juillet 2023



Félicitations à

Sandrine GUYOT et Daniel RABOUIN	06 mai 2023
Gwendoline BIEN et Sébastien DUCHON	12 août 2023
Alexandra PIQUET et Edouard de LAAGE de MEUX	23 août 2023



Ils nous ont quittés

Raymonde GUILBERT née LECROQ	07 février 2023	85 ans
Christiane ALANCOURT née VERSTAEVEL	12 février 2023	86 ans
Guy PETIT	09 février 2023	89 ans
Suzanne COLOU née ABSOLU	19 février 2023	96 ans
Roland MAÎTRE	08 mars 2023	94 ans
Hilaire DESEINE	11 avril 2023	90 ans
Maurice GIMONNET	15 avril 2023	88 ans
Robert MOLINET	09 mai 2023	83 ans
Rose KNAPP née ARNOULD	13 mai 2023	93 ans

CALENDRIER DES FÊTES

OCTOBRE	Samedi 14	Soirée Couscous A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Dimanche 29	Rallye Halloween L'A PEPS	Asile
NOVEMBRE	Samedi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Dimanche 12	Loto A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Samedi 18	Marché de Noël des Bricolotes	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	Samedi 02	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Mardi 05	Commémoration AFN	Renouveau
	Samedi 16	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes



DANS L'OEIL DE PIERREFITTE



V.M